

Charte éthique Open Agrifood Orléans

Préambule

Le présent code est composé d'un ensemble de règles de déontologie et d'éthique applicable à l'organisation et à la tenue des manifestations organisées par l'association Open Agrifood Orléans.

Il est utilisé comme référence pour les relations établies entre les organismes, les associations, les entreprises et les personnes qui participent aux manifestations organisées par Open Agrifood Orléans et établit les règles que ceux-ci s'engagent à respecter dans le cadre de ces manifestations.

1. Définitions

Les personnes appartenant à l'association Open Agrifood Orléans ou travaillant pour elle sont appelées « organisateurs ».

Les personnes, entreprises, collectivités publiques, organisations internationales, ONG, associations qui apportent un soutien à l'association Open Agrifood Orléans, qu'il soit financier, en nature ou en mécénat de compétences sont appelées « **partenaires** ».

Le soutien apporté par le partenaire lui donne une visibilité sur les événements organisés par l'Open Agrifood mais ne prévaut en rien quant à sa participation en tant que speaker à ces événements.

Les personnes, entreprises, collectivités publiques, organisations internationales, ONG, associations pour lesquelles l'association Open Agrifood Orléans fournit une ou plusieurs prestations sont appelées « **participants** ».

Toutes les personnes, intuitu persona, ou représentant une entreprise, une collectivité publique, une organisation internationale, une ONG, une association, qui viennent témoigner de leur expérience ou exposer leurs idées à l'occasion d'une ou plusieurs manifestations organisées par l'association Open Agrifood Orléans sont appelées « **speakers** ».

Les personnes, entreprises, collectivités publiques, organisations internationales, ONG, associations qui permettent à l'association Open Agrifood Orléans de faire référence à leurs publications ou à leurs travaux dans le cadre des manifestations organisées par l'association Open Agrifood Orléans sont appelées « **contributeurs** »

2. Valeurs

La réussite d'Open Agrifood repose sur l'ouverture à tous et l'accueil d'opinions les plus diverses. Organisateurs, participants, partenaires, speakers et contributeurs s'engagent à respecter les principes suivants :

- **Honnêteté intellectuelle** : tout propos ou écrit doit pouvoir être vérifié, publiable, et audité le cas échéant
- **Objectivité et ouverture d'esprit**, en particulier, dans l'organisation des conférences, dans la façon de poser les problématiques et dans le choix des speakers à inviter
- **Franchise et précision** des communications
- **Sens des responsabilités**
- **Refus de l'obscurantisme**

3. Responsabilités d'Open Agrifood Orléans

Objectivité

Open Agrifood Orléans, s'engage à

- inviter des speakers de toute opinion et de toute tendance politique, dès lors que leur intervention est jugée utile pour faire progresser le sujet.
- à donner un droit de réponse à toute personne légitime n'ayant pu s'exprimer sur un sujet donné, sur son site internet ou lors des manifestations suivantes.

Respect de la Diversité

Open Agrifood Orléans, s'engage à

- favoriser la diversité au sein de ses partenaires (pas plus de trois partenaires appartenant à un même secteur d'activité et une représentation la plus large possible de toutes les filières agricoles et de tous les acteurs économiques du « champ à l'assiette »).
- favoriser la diversité au sein des speakers invités, afin que toutes les opinions puissent être exposées et toutes les bonnes pratiques mises en valeur.
- n'écartier aucun sujet à priori.

Respect de l'environnement

Open Agrifood Orléans, s'engage à

- exercer son activité selon les principes de l'écologie et de l'environnement.
- apporter une attention particulière à l'émission de CO2 liée à son activité et à produire le bilan carbone de chaque manifestation qu'elle organisera.
- à proposer aux participants en priorité des produits alimentaires issus de la production locale et de saison.

4. Responsabilités des speakers, des participants, des partenaires et des contributeurs d'Open Agrifood Orléans

Les speakers, participants, et contributeurs d'Open Agrifood Orléans s'engagent à

- ne jamais énoncer des propos contraires à la vérité,
- respecter la parole d'autrui et son intégrité physique,
- écouter les propos d'autrui sans les couper,
- s'interdire tout propos ou écrit comminatoire ou discriminatoire.